

## DOSSIER

## CHIFFRES CLÉS :

123 commerces

7 centres commerciaux

9 commerçants ambulants

20 auto-entrepreneurs

25 artisans

135 professionnels libéraux

## Au service des acteurs économique

**Elancourt compte plus de 400 commerces et entreprises, des grands groupes aux PME, ainsi que 7 centres commerciaux de proximité, atout majeur pour la qualité de vie des habitants.**

**Pour favoriser cette diversité et ce dynamisme, le service des Affaires Economiques accompagne les acteurs du tissu économique local.**

Le service des Affaires Economiques a pour mission de servir de relais entre la Ville et les acteurs du développement local (entreprises, commerçants, artisans, professions libérales). Il les aide et les accompagne dans leurs projets de création d'activité, leur recherche de locaux et durant leur évolution.

Il travaille en synergie avec de nombreux partenaires institutionnels et associatifs (Espace Emploi, couveuse d'entreprises, associations de création d'entreprises...) afin de répondre au mieux à leurs besoins.

Il a également pour objet la valorisation et la promotion du territoire communal, en lien avec les différents interlocuteurs en matière de développement économique (Chambre de Commerce et d'In-

dustrie de Paris Île-de-France, Chambre des Métiers, Centre des Impôts, Conseil départemental, bailleurs...).

### Le service gère également :

- L'actualisation de l'annuaire des commerces et artisans,
- L'accompagnement des implantations des nouvelles entreprises,
- L'organisation d'animations pour dynamiser les centres commerciaux,
- Les demandes d'enseignes et de signalétique,
- La promotion des nouveaux entrepreneurs et commerces via le magazine et le site Internet de la Ville,
- L'orientation des entrepreneurs vers les organismes compétents.

### Bourse aux locaux commerciaux

Vous souhaitez implanter votre entreprise à Elancourt ? La bourse aux locaux vacants, tenue par le Service des Affaires Economiques, vous aidera à trouver un lieu adapté à votre activité et à votre développement. **Rens. : 01 30 66 50 03**

## ► Des centres commerciaux de proximité

**Elancourt compte 7 centres commerciaux répartis dans tous les quartiers de la ville.**

Ces espaces de proximité sont un réel atout pour la qualité de vie des Elancourtois. Depuis 2010, Elancourt est même labélisée « Ville du commerce de proximité ». La commune a obtenu un troisième sourire en 2013. Sur le même principe que le concours de villes fleuries, cette distinction récompense les efforts de la Ville et de ses commerçants pour développer une offre et des services de qualité et conviviaux.

- Centre commercial des 7 Mares
- Centre commercial de la Clef de Saint-Pierre
- Centre commercial des Petits Prés
- Zone artisanale des IV Arbres
- Zone artisanale de la Petite Villedieu
- Centre commercial de la Commanderie-Villedieu
- Centre commercial du Village
- Centre commercial de la Croix de Malte
- Centre commercial du Gandouget



## ► Les commerçants ambulants font fureur !



**Depuis plusieurs mois, Elancourt accueille des camions ambulants ou « food truck » sur certains lieux publics.**

Les difficultés à trouver un fonds de commerce abordable et bien placé encouragent les jeunes entrepreneurs à ouvrir des boutiques éphémères ou mobiles. C'est une solution pour réduire les charges fixes, et proposer un service innovant.

Preuve de cet engouement : le Service des Affaires Economiques reçoit deux nouvelles demandes d'emplacements de camions ambulants par semaine.



**Alain Laporte, Maire-adjoint délégué au Commerce, à l'Artisanat et à l'Animation des quartiers.**

« Nous nous sommes engagés à voir chaque commerçant minimum 2 fois par an. Nous les écoutons et nous recensons leurs besoins et nous essayons d'y répondre au plus vite. Nous avons également pour mission de remplir les locaux commerciaux vacants afin de rendre nos centres commerciaux plus attractifs et dynamiques.

Ainsi, nous faisons le maximum pour permettre aux nouveaux commerçants, une installation dans de bonnes conditions.

Nous veillons également à la sécurité de ces lieux. Courant 2016, de nouvelles caméras de vidéoprotection seront installées dans certains centres commerciaux. Pour améliorer leurs conditions de travail, nous convions régulièrement les commerçants et les artisans à des réunions sur différents sujets qui les concernent, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat ou encore la Maison de l'Entreprise de Saint-Quentin-en-Yvelines. »

## DOSSIER

## ► Où et quand trouver vos commerçants ambulants ?

<b>FLEURISTE</b>	Centre Commercial des Petits Prés	Samedi et dimanche matin
<b>PRIMEUR</b>	Place du Commerce (Centre Commercial des 7 Mares) Place de Paris à la Clef de Saint-Pierre	Mardi, mercredi, vendredi et samedi Jeudi et le dimanche matin
<b>CRÊPERIE « OH DES CRÊPES ! »</b>	Place des Vignerons au Village	Mardi soir
<b>POISSONNIER</b>	Place de Paris à la Clef de Saint-Pierre Place du Commerce (Centre Commercial des 7 Mares)	Vendredi midi Samedi midi
<b>PIZZERIA</b>	Place des Vignerons au Village Parking du supermarché Dia (Centre Commercial de la Commanderie) Parking d'Intermarché (ZA des IV Arbres)	Vendredi soir de 17h à 21h Vendredi soir Vendredi soir
<b>GASTRONOMIE INDIENNE</b>	Placette au-dessus de l'Homme couché (Centre C <sup>ial</sup> des 7 Mares) Place de la République à la Clef de Saint-Pierre	Mardi midi Jeudi midi
<b>LA BALADE DES BURGERS</b>	Placette au-dessus de l'Homme couché (Centre C <sup>ial</sup> des 7 Mares) Place de la République à la Clef de Saint-Pierre	Jeudi midi Mardi midi

## ► Nos entrepreneurs ont du talent

## Du sport dans des bulles

Flavio Ribeiro et Julien Turcan, deux jeunes Elancourtois, ont créé cet été leur société de loisirs dont la spécialité est la location de bulles géantes en plastique, « Bubble Smile ».



Venue de Norvège, cette discipline consiste à pratiquer un sport (du foot-

ball, notamment) en toute sécurité et de façon ludique dans une bulle de plastique, gonflée à l'air comprimé. « On peut faire des parties de football à cinq contre cinq où le but est de se tamponner, explique Julien. Chaque match dure généralement 4 minutes 30 car c'est très fatigant et on a vite très chaud à l'intérieur. » Les deux jeunes entrepreneurs ont investi 20 000€ dans l'achat de 24 bulles (adultes et enfants) et d'un camion pour le transport. Ils ont également signé un partenariat avec le

complexe de foot en salle du Village des Loisirs de Maurepas. JF Loisirs propose également des événements pour les comités d'entreprises, anniversaires, enterrements de vie de garçon, journées d'intégration, séminaires...

■ **Bubble Smile : 06 07 14 92 68**  
ou [bubblesmile.fr](http://bubblesmile.fr)

**A partir de 6 ans – 8 à 10 personnes minimum – 240€ de l'heure pour les adultes et 150€ pour les enfants (200€ avec la formule anniversaire) avec une vidéo souvenir offerte.**

## Elle a rejoint la couveuse d'entreprises pour créer sa société

Pour lancer sa société de création d'objets artisanaux sereinement, Katty Kabile a intégré la couveuse d'entreprises de Saint-Quentin-en-Yvelines. Retour sur son parcours de chef d'entreprise.

Katty Kabile est une jeune entrepreneuse qui ne manque pas de créativité. « Je crée des objets décoratifs et pratiques sur-mesure en bois : boîtes de rangement, plaques de portes..., résume-t-elle. J'aime personnaliser mes objets déco. L'idée m'est venue il y a deux ans. Je voulais ramener des souvenirs origi-

naux de Martinique à mes proches mais je trouvais toujours les mêmes choses. » En avril 2015, cette trentenaire lance son activité et rejoint la couveuse d'entreprises de Saint-Quentin-en-Yvelines. Après un passage en commission pour présenter son projet à un jury, Katty signe un contrat d'un an avec la

structure, qui lui permettra, à l'issue de ces 12 mois, de savoir si son projet est viable ou non. « C'est un dispositif très intéressant car il permet aux jeunes créateurs d'entreprises d'acquérir un solide bagage pour devenir chef d'entreprise. Je participe à des formations régulièrement et je suis suivie mensuellement par

## DOSSIER

conseillère. C'est vraiment très rassurant et cela m'a permis d'acquiescer de la confiance en moi et de savoir me vendre auprès des clients. Cela permet de tester mon concept et mes produits sans danger », conclut la jeune femme. L'Elancourtoise est également membre de l'as-

sociation saint-quentinoise, CréActives, qui accompagne et fédère des femmes porteuses de projet ou chef d'entreprise du territoire.

■ Rens. : 06 50 44 93 82 ou sur Facebook « Maracuja création »



## ► Le développement économique, une compétence intercommunale



Le développement économique est une mission obligatoire de la Communauté d'Agglomération. Avec ses 7 600 entreprises et 102 309 salariés (Insee, 2009), Saint-Quentin-en-Yvelines concentre 20 % des emplois des Yvelines et est devenue le deuxième pôle économique de l'ouest parisien. La CASQY analyse la pertinence des projets d'implantation et de développements d'entreprises.

En partenariat avec les entreprises, elle instruit ces projets et met en place un accompagnement jusqu'à leur réalisa-

tion. Aujourd'hui, l'immobilier d'entreprise représente 4 millions de m<sup>2</sup> réparés sur tout le territoire.

La CASQY a également une pépinière d'entreprises et met en place de nombreux partenariats pour favoriser localement l'emploi et la création d'entreprises. Elle aide au financement de projets par le biais de la Maison de l'Entreprise. Après une situation de quasi faillite, la CASQY a récemment restructuré la pépinière d'entreprises, Promopole, grâce à une gestion saine et envisage d'aménager un nouvel incubateur de start-up en 2016.

La CASQY, par le biais de Jean-Michel Fourgous, Maire d'Elancourt et 1<sup>er</sup> Vice-Président de la CASQY délégué au Développement économique et aux Finances, a instauré, depuis quelques mois, une nouvelle stratégie de développement

économique : « Les grandes entreprises dans les filières stratégiques à haute valeur ajoutée comme l'aéronautique, la défense, la santé, le BTP, le numérique (Thalès, Airbus, Bouygues, Zodiac, Safran, JC Decaux...) font la fierté et l'attractivité de notre territoire. Avec l'élargissement de l'agglomération à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, Saint-Quentin-en-Yvelines deviendra le 1<sup>er</sup> pôle commercial des Yvelines. Nous devons donc à tout prix simplifier la vie de nos entrepreneurs avec une administration au service des créateurs d'emploi et non l'inverse. Pour cela, nous devons instaurer un guichet unique avec un interlocuteur clairement identifié au sein-même de la Maison de l'Entreprise. Il est également indispensable de renforcer le financement de nos PME et de rapprocher les grands groupes de nos petites entreprises. Nous souhaitons un Etat qui accompagne les créateurs d'emplois et non un Etat qui les punit. »



### Jean-Pierre Lefèvre, Conseiller Municipal délégué au Développement économique et à l'Emploi, 7<sup>ème</sup> Vice-Président CASQY délégué à l'Habitat Quel regard portez-vous sur l'économie elancourtoise ?

Je vois avec une certaine fierté notre ville déborder d'activités, vivantes et variées. On peut dire que notre territoire est attractif aussi bien pour les moyennes ou grandes entreprises. Cette diversité correspond aux besoins des habitants et à la réalité de la ville en termes d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Le quartier de

la Clef de Saint-Pierre en est un bel exemple. C'est le résultat d'une politique volontaire engagée pour améliorer le cadre de vie des Elancourtois.

### Comment la Ville s'y prend pour attirer autant d'entreprises ?

Nous savons accueillir les investisseurs, les écouter et les aider. Nous sommes des facilitateurs et des accélérateurs de démarches pour les entrepreneurs, les investisseurs mais aussi les demandeurs d'emploi. Nous veillons à redynamiser les friches industrielles pour qu'elles ne restent pas vacantes longtemps. Avec la CASQY, nous faisons connaître les atouts de notre territoire auprès des chambres de commerce ou lors des grandes manifestations nationales. Nous mettons également un accent particulier sur l'habitat. Pour améliorer la qualité de vie des salariés, nous essayons de les rapprocher de leur lieu de travail en construisant de nouveaux logements sur notre commune.